

Tarzetta versus Tazzetta

Des difficultés d'interpréter l'article 60.1 du Code de nomenclature

Nicolas VAN VOOREN

36 rue de la Garde

F-69005 LYON

nicolas@vanvooren.info

Ascomycete.org, 2 (3) : 15-18.

Octobre 2010



Résumé : cette note représente la synthèse d'une discussion menée sur le forum Internet *Mycologia Europaea* et ses conclusions concernant une modification nomenclaturale du nom de genre *Tarzetta* (Cooke) Lambotte au profit de l'orthographe *Tazzetta*. Un bref historique du genre est donné et les arguments contre cette modification sont précisés.

Mots-clés : Ascomycota, Pezizales, nomenclature, CINB, étymologie.

Summary: this note represents the synthesis of a discussion on the Internet forum *Mycologia Europaea* and its conclusions about a nomenclatural change of the name of the genus *Tarzetta* (Cooke) Lambotte to the benefit of the spelling *Tazzetta*. A brief history of the genus is given and the arguments against this modification are developed.

Keywords: Ascomycota, Pezizales, nomenclature, ICBN, etymology.

Introduction

La stabilité nomenclaturale constitue un des piliers du Code international de nomenclature botanique. En matière d'orthographe des noms, le législateur a prévu, dans l'article 60, une série de dispositions régulant les corrections orthographiques des noms en vigueur, limitant celles-ci aux cas les plus flagrants. En septembre 2003, nous avons eu l'occasion de participer à une discussion, sur un forum, où la question de l'interprétation de l'article 60.1 du CINB a fait l'objet d'échanges très intéressants. Comme souvent en matière de nomenclature, tous les aspects du problème doivent être abordés pour tenter d'apporter une réponse claire et compréhensible. Cette synthèse tente de le faire.

Problème initial

La version actuelle de la classification des Ascomycota, proposée par LUMBSCH & HUENDORF (2007), continue de propager une nouvelle orthographe du genre *Tarzetta* (Cooke) Lambotte : **Tazzetta**. Nous employons le terme « propager », car cette dernière a été introduite par ERIKSSON *et al.* (2003a). Quelle justification était donnée, à cette époque, pour l'introduction d'un changement d'orthographe aussi important ? La réponse d'ERIKSSON *et al.* (2003b, note 3622) est la suivante : « Yao & Spooner (2002: 1243) followed Dennis who pointed out that the generic name *Tarzetta* (Pezizales) has to be corrected to *Tazzetta*, as that was the original spelling used by Cooke. »

L'article 60.1 du Code international de nomenclature botanique en vigueur en 2003 (GREUTER *et al.*, 2000), ainsi que de l'actuel (MCNEILL *et al.*, 2006), définissent les modalités de correction des noms des taxons lorsque, notamment, une faute d'orthographe est flagrante et non délibérée. Dans le même temps, le préambule de la dernière version de ce code réaffirme, sans ambiguïté, la volonté de stabiliser au maximum la nomenclature actuelle. Ainsi, il existe différents articles limitant l'usage trop mécanique de l'article 60.1 lorsque de telles corrections tendent à modifier, voire à déstabiliser, inutilement la nomenclature en usage. Notre argumentaire va ainsi l'illustrer.

Lorsque DENNIS (1986 : 138) choisit d'appliquer le nom *Tazzetta*, il ne justifie pas son choix alors que dans ses publications précédentes, très largement diffusées (DENNIS, 1978 ; DENNIS, 1981), il utilise le nom *Tarzetta*. On peut alors s'interroger sur ses motivations. Quels documents a-t-il pris en considération pour appliquer délibérément ce changement ?

Il faut donc examiner la littérature traitant des Pezizales, et plus spécifiquement du genre *Tarzetta*, mais aussi de manière générale des questions nomenclaturales, pour tenter d'apporter une réponse à cette question.

Historique du genre *Tarzetta*

La genèse du taxon *Tarzetta* remonte à la publication par COOKE (1879 : 252) d'un sous-genre de *Peziza* comprenant 24 espèces parmi lesquelles figure un *Peziza tarzetta*. Au-

cune espèce type n'est désignée. Nous considérons que l'orthographe de cette épithète n'est pas une erreur typographique.

L'élévation au rang générique de *Tarzetta* fut publiée par LAMBOTTE (1888 : 325). L'auteur belge n'apporta aucune correction à l'orthographe de Cooke.

La question de la typification et de la légitimité du genre a été soulevée par différents auteurs dont ECKBLAD (1968) et ROGERS *et al.* (1971). Ces derniers, en application de l'article 22 du Code¹, désignent *Peziza tarzetta* comme type « automatique » du sous-genre *Tarzetta* Cooke. C'est le professeur KORF (*in* ROGERS *et al.*, 1971) qui est à l'origine de la résurrection et de la typification du genre *Tarzetta*, nom antérieur à *Pustulina*, en vigueur jusqu'au début des années 1970. C'est également lui qui a réalisé les combinaisons adéquates dans le genre *Tarzetta* (KORF, 1971).

Nous voici donc en ce début des années 1970 avec un genre stabilisé sur le plan nomenclatural et taxinomique. Dès lors, tous les ascomycétologues ont accepté cette définition moderne du genre (HARMAJA, 1974a, 1974b ; DONADINI, 1985 ; ZHUANG & KORF, 1987 ; HÄFFNER, 1992 ; MEDARDI, 1999, 2006 ; DISSING *et al.*, 2000 ; PERRY *et al.*, 2007).

Étymologie et orthographe correcte

Dans ce contexte, pourquoi décider de bouleverser la nomenclature en considérant que *Tarzetta* comporte une faute qu'il convient de corriger ? Chaque nom de taxon comporte une origine sémantique, c'est-à-dire une étymologie. Or, dans le cas présent, l'orthographe « tarzetta » ne correspond à rien d'attesté et doit être considéré — sauf indication contraire et explicite de l'auteur — comme une erreur de transcription du *tazzeta* italien, diminutif de *tazza*², signifiant « petite tasse », terme rappelant de manière évidente la forme des apothécies de certaines pézizes. Donc le « r » introduit à l'origine par Cooke n'est pas étymologique.

Le premier auteur ayant relevé cette possible erreur de transcription est probablement PHILLIPS (1887). Dans son petit manuel *British Discomycetes*, chaque taxon présenté comporte une explication étymologique. Or il relève bien (PHILLIPS, 1887 : 46), sans corriger l'orthographe du taxon, que l'origine du nom est *tazzetta*, « little cup ». Le point d'interrogation placé devant le terme indique peut-être un léger doute de la part de l'auteur, dû probablement au respect qu'il portait à son confrère³.

SACCARDO (1889 : 66) est le premier à proposer la correction orthographique à l'occasion de la combinaison de *P. tarzetta* dans le genre *Geopyxis* : *Geopyxis tazzetta*.

Cette question orthographique a déjà été soulevée par LAZZARI (1982) qui s'étonne, voire s'insurge, devant quelques erreurs subsistant dans la nomenclature actuelle. Sur la spécificité de « *Tarzetta* », l'auteur italien recueille l'opinion de deux sommités, les professeurs Dennis et Korf, et publie une note reportant leurs opinions (LAZZARI, 1984). Les

conclusions nomenclaturales, formulées à l'époque par KORF (*in* LAZZARI, 1984 : 22-23), étaient que l'orthographe *Tarzetta* devait être maintenue. L'opinion de DENNIS (*in* LAZZARI, 1984 : 21-22), bien que moins tranchée, ne laissait rien supposer de son choix futur (DENNIS, 1986).

On peut admettre que Cooke a très vraisemblablement commis une erreur de retranscription en écrivant *Tarzetta* en lieu et place de *Tazzeta*⁴. Cette faute a d'ailleurs été répétée mécaniquement par lui lors de la création de l'espèce *Peziza tarzetta*. Il est cependant tout aussi vrai que cette « faute » a été maintenue par l'usage généralisé de ce nom de genre, notamment à partir de l'abandon du genre *Pustularia* Fuckel. C'est pourquoi, même si l'on considère que ce taxon tombe sous le coup de l'article 60.1 du Code de nomenclature, il nous semble que deux autres articles du Code peuvent être invoqués dans un souci de stabilité : tout d'abord, l'article 60.3 introduit le fait que la rectification des noms de genre doit se faire avec circonspection lorsque la première syllabe est concernée. Or c'est le cas avec « tar-zetta » par rapport à « taz-zetta ». Enfin, l'article 14.11 indiquant « A name may be conserved in order to preserve a particular spelling [...] » devrait pouvoir s'appliquer dans le cas présent pour stabiliser le nom de genre *Tarzetta*.

Notons aussi au passage que YAO & SPOONER (2002) — adoptant le nom de genre *Tazzetta* — modifie dans la foulée le nom de genre *Rhodotarzetta* Dissing & Sivertsen en *Rhodotazzetta* ! Ce changement de nom est totalement « illégal », car ne s'appuyant sur aucun article du Code. La publication de DISSING & SIVERTSEN (1983) est parfaitement valide et rien ne laisse supposer qu'ils ont commis une faute en utilisant cette épithète. La modification orthographique apportée, dans ce cas précis, par Yao & Spooner relève donc d'une interprétation mécanique et abusive de l'article 60.1 du Code.

Plusieurs genres ont obtenu un statut de conservation orthographique, comme par exemple *Craterellus* (au lieu de *Cratarellus*). Si l'orthographe *Tazzeta* devait se généraliser — ce qui ne semble pas être le cas depuis 2002 —, le genre *Tarzetta* devrait, au vu des éléments exposés ci-dessus, faire l'objet d'une demande de conservation compte tenu de l'usage quasi général, pour ne pas dire absolu, dont il bénéficie à l'heure actuelle.

Remerciements

Nous remercions les personnes suivantes qui ont, sur le forum *Mycologia Europaea*, en 2003, participé et alimenté la discussion relative à l'orthographe de ce nom de genre : Massimo Candusso, René Dougoud, André Fraiture, Jacques Melot et Guy Redeuilh†. Que soient aussi remerciés Guillaume Eyssartier et Gregor Podgornik pour la fourniture de certains documents.

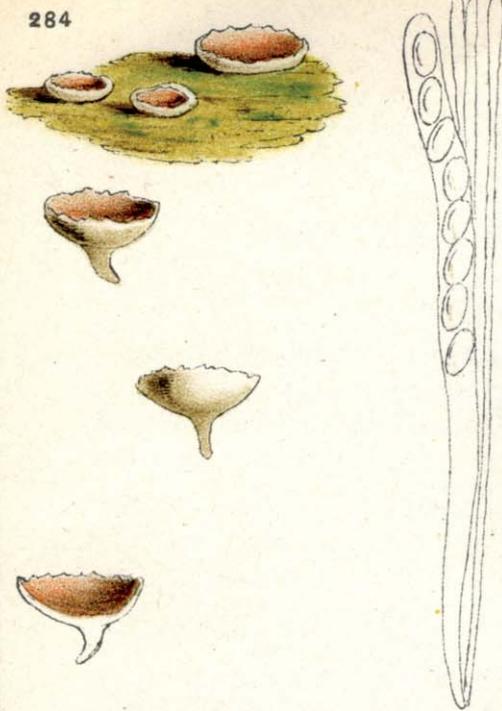
¹ Toujours en vigueur dans le code actuel (McNEILL *et al.*, 2006) sous le numéro 22.6.

² « *tazza* » est la forme italienne du français « tasse », de l'espagnol « *taza* », etc., mot d'origine arabe : *tasah*, soit écuelle, jatte (MELOT, comm. pers.).

³ Dans la préface, on peut lire : « When Dr M.C. Cooke became aware of my intention to undertake this work, he not only generously handed over to me the whole of his valuable manuscript notes [...] but afforded me at all times his valuable advice and assistance. »

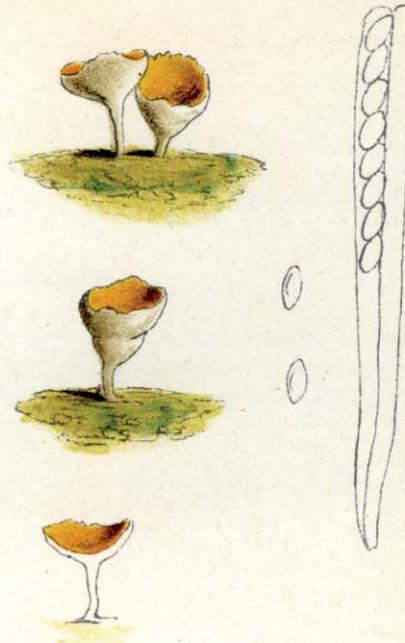
⁴ Linné a d'ailleurs utilisé cette épithète pour nommer un narcisse, *Narcissus tazetta*.

284



P. carbonaria. A & S.

285



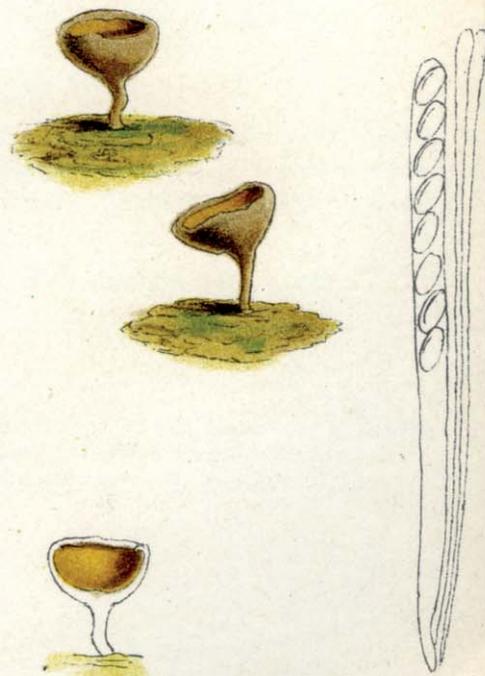
P. pulchra. Ger.

286



P. cupularis. P.

287



P. tarzetta. C.

PEZIZA. (CUPULARES.)

Planche 74, fig. 287, représentant *Peziza tarzetta* Cooke, extraite de COOKE (1879)

Bibliographie

- COOKE M.C. 1879. — *Mycographia, seu icones fungorum*. Vol. I. Discomycetes. London, Williams and Norgates, 267p. + 113 pl.
- DENNIS R.W.G. 1978. — *British Ascomycetes*. Vaduz, J. Cramer, 585 p. + pl. I-XLIV.
- DENNIS R.W.G. 1981. — *British Ascomycetes*. Vaduz, J. Cramer, Ed. 1978 revised, 40 p. + fig. 32-35 + 585 p. + pl. I-XXVI.
- DENNIS R.W.G. 1986. — *Fungi of the Hebrides*. Kew, Royal Botanic Gardens, 383 p.
- DISSING H., ECKBLAD F.-E. & LANGE M. 2000. — Pezizales Bessey. In : HANSEN L. & KNUDSEN H. (éd.). *Nordic macromycetes*. Vol. 1. Ascomycetes. Copenhagen, Nordsvamp, 309 p.
- DISSING H. & SIVERTSEN S. 1983. — Operculate discomycetes from Rana (Norway) 5. *Rhodoscypha* gen. nov. and *Rhodotarzetta* gen. nov. *Mycotaxon*, 16 : 441-460.
- DONADINI J.-C. 1985. — Discomycètes (2) : cytologie, taxonomie et phylogénie (application à *Hypotarzetta* gen. nov., *H. insignis* comb. nov., *Humariaceae* et *Pyronemataceae*). *Documents mycologiques*, XV (60) : 47-58.
- ECKBLAD F.-E. 1968. — The genera of the operculate discomycetes. A re-evaluation of their taxonomy, phylogeny and nomenclature. *Nytt magasin for Botanikk*, 15 (1) : 1-191.
- ERIKSSON O.E., BARAL H.-O., CURRAH R.S., HANSEN K., KURTZMAN C.P., RAMBOLD G. & LÆSSØE T. 2003a. — Outline of Ascomycota – 2003. *Myconet*, 9 : 1-89. Version électronique : http://www.fieldmuseum.org/myconet/printed_v9_a.asp
- ERIKSSON O.E., BARAL H.-O., CURRAH R.S., HANSEN K., KURTZMAN C.P., LÆSSØE T. & RAMBOLD G. 2003b. — Notes on ascomycete systematics. Nos 3580-3623. *Myconet*, 9 : 91-103. Version électronique : http://www.fieldmuseum.org/myconet/printed_v9_b.asp
- GREUTER W., McNEILL J., BARRIE F.R., BURDET H.-M., DEMOULIN V., FIGUEIRAS T.S., NICOLSON D.H., SILVA P.C., SKOG J.E., TREHANE P., TURLAND N.J. & HAWKSWORTH D.L. 2000. — *International code of botanical nomenclature (St Louis Code)*, adopted by the sixteenth international botanical Congress, St Louis, Missouri, July-August 1999. *Regnum Vegetabile* 138. Königstein, Koeltz Scientific Books, 474 p.
- HÄFFNER J. 1992. — Die Gattung *Tarzetta* (Cooke) Lambotte und Benachbarte Keingattungen. *Rheinland-Pfälzisches Pilzjournal*, 2 (1) : 31-58.
- HARMAJA H. 1974a. — *Tarzetta pusilla* and *T. spurcata* from Finland. *Karstenia*, 14 : 116-120.
- HARMAJA H. 1974b. — The generic limit between *Otidea* & *Tarzetta*. *Karstenia*, 14 : 138-142.
- KORF R. P. 1971. — Some new Discomycete names. *Phytologia*, 21 : 201-207.
- LAMBOTTE E. 1888. — La flore mycologique de la Belgique. Premier supplément comprenant les hyménomycètes - Pyrénomycètes - Discomycètes. *Mémoires de la Société royale des sciences de Liège*, 2^e série, XIV : 1-350.
- LAZZARI G. 1982. — Ortografia micologica. *Micologia Italiana*, XI (3) : 48-50.
- LAZZARI G. 1984. — La questione nomenclatoriale «*Tarzetta* Cke.» = «*Tazzetta*». *Micologia Italiana*, XIII (2) : 20-23.
- LUMBSCH H.T. & HUHDORF S.M. (éd.) 2007. — Outline of Ascomycota – 2007. *Myconet*, 13 : 1-58. Version électronique : <http://www.fieldmuseum.org/myconet/outline.asp>
- McNEILL J., BARRIE F.R., BURDET H.-M., DEMOULIN V., HAWKSWORTH D.L., MARHOLD K., NICOLSON D.H., PRADO J., SILVA P.C., SKOG J.E., WIERSEMA J.H. & TURLAND N.J. 2006. — *International Code of Botanical Nomenclature (Vienna Code)*, adopted by the seventeenth International Botanical Congress, Vienna, Austria, July 2005. *Regnum Vegetabile* 146. Ruggell, A.R.G. Gantner Verlag, 568 p.
- MEDARDI G. 1999. — I funghi del genere *Tarzetta*. *Bollettino del Gruppo Micologico «G. Bresadola»*, n.s., 42 (1) : 7-13.
- MEDARDI G. 2006. — *Atlante fotografico degli Ascomiceti d'Italia*. Trento, A.M.B., Fondazione Centro Studi micologici, 454 p.
- PERRY B.A., HANSEN K. & PFISTER D.H. 2007. — A phylogenetic overview of the family Pyronemataceae (Ascomycota, Pezizales). *Mycological Research*, 111 : 549-571.
- PHILLIPS W. 1887. — *A manual of the British Discomycetes*, with descriptions of all the species of fungi hitherto found in Britain, included in the family and illustrations of the genera. Londres, Kegan Paul, Trench, Trübner & Co., 462 p. + pl. I-XII.
- ROGERS J.K., DUMONT K.P. & KORF R.P. 1971. — Nomenclatural notes. VIII. *Stromatinia*, an available generic name (not to be replaced by *Tarzetta*, the correct name for *Pustulina*). *Mycologia*, 63 : 1084-1086.
- SACCARDO P. A. 1889. — *Sylloge fungorum omnium hucusque cognitorum*. VIII.
- YAO Y.J. & SPOONER B.M. 2002. — Notes on British species of *Tarzetta* (Pezizales). *Mycological Research*, 106 : 1243-1246.
- ZHUANG W.Y. & KORF R.P. 1987. — A new species of *Tarzetta* (Pezizales) from New Zealand. *Mycotaxon*, 28 : 365-368.

